**ADHÉSION Saison 2023 - 2024**

# 1re demande Renouvellement

**NOM : ............................................................ Prénom : ............................ Date de Naissance : .......................**

**Sexe : F : M :**

**Adresse : .......................................... Code Postal : ................ Ville : .................................................................**

**Nationalité : .................**

**Téléphone : (fixe et/ou portable) : ..............................................**

**Adresse e-mail (obligatoire) : .............................................@............................... .**

Attention votre adresse e-mail est obligatoire. Elle nous permet de vous envoyer votre licence par voie électronique. Si vous n’avez pas d’adresse électronique vous pouvez soit d'utiliser l’adresse électronique d’une tierce personne (non adhérente à la FFRandonnée) soit de demander au responsable adhésions du Club de vous aider à créer une adresse e-mail).

**Je m’engage à respecter le règlement intérieur de l’Association .**

**MONTANT DE L’ADHÉSION 2023 – 2024** (cerclez votre choix)

* IRA Licence individuelle avec assurance RC et AC + Adhésion au Club : 45€
* IMPN Licence individuelle multi loisirs avec assurance RC et AC + Adhésion au Club : 58€
* Licence "JEUNE" avec assurance RC et AC + Adhésion au Club - moins de 16ans : 26€
* Licencié.e à la F.F.R. par un autre Club : (joindre photocopie de la licence) : 18€

**CERTIFICAT MÉDICAL :**

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents à la FFRandonnée :

**1. Pour toute première prise de licence, un Certificat d'Absence de Contre Indication (C.A.C.I.) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités** **datant de moins de six mois est obligatoire** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus. (voir modèle sur le site du Club).

**2-Renouvellement annuel de la licence :**  Lepratiquant doit attester avoir rempli l’auto-questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée (ci-joint) et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. (Annexe 1)

En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées .

Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

**AUTORISATION DU DROIT À L’IMAGE :**

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l’autorisation du Club lors de ses activités. Vous disposez d’un droit à l’image.

J’autorise la prise de vue et la publication de l’image sur laquelle j’apparais, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l’utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l’usage exclusif de L’Association.

Fait à ...................................... le : ........................ Signature

**La demande d’adhésion complétée, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le règlement à transmettre à LA RANDONNEE CERETANE BP 308 66403 CERET.**

**Toute demande ne comprenant pas ces 3 pièces ne pourra être enregistrée.**

*(1) mettre une croix pour la formule choisie .*

***CAMPAGNE D’ADHÉSIONS 2023-2024***

*Quelques précisions :*

1. *Le C.A., lors de sa séance du 26 Juin2023 a validé l’augmentation du tarif de l'adhésion soit 45€ pour l'adhésion "classique" (IRA comprenant licence F.F.R., assurances RC et AC et adhésion au Club).*
2. *Ce tarif est resté inchangé pendant 9 années consécutives tout en offrant en même temps d'autres activités (RandoSanté, Marche Nordique, etc…).*
3. *Dans le souci de rendre la communication entre le C.A. et les membres de l'association plus actuelle et plus réactive, le programme mensuel des activités n'est plus diffusé en version papier à l'O.T.I. de Céret. En conséquences,*

***Les personnes "non connectées" - ne disposant pas d’Internet et par voie de conséquence ne disposant pas d'adresse email -, sont invitées à s’entendre avec un des membres du Club ayant une adresse électronique lequel pourra / voudra lui communiquer régulièrement les informations émises par le Club (programme mensuel, évènements, informations diverses).***

1. *L'année comptable des associations sportives débute le 1er septembre prochain, vous pouvez donc dès à présent procéder au renouvellement (ou première demande) de l'adhésion. Lors de l'A.G. - prévue en courant Décembre 2023. Ne seront invitées et ne pourront participer aux votes* ***QUE*** *les membres à jour de leur cotisation pour la saison 2023 -2024.*
2. *Le partenariat entre notre Association et le Conseil Départemental ayant été reconduit, vous pouvez vous rendre au Centre Sport Santé - Maison Départementale des Sports, rue Duguay Trouin - 66000 PERPIGNAN, Tél. 04 68 52 98 30 (du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h) pour bénéficier auprès d’un médecin du sport, d’une visite médicale gratuite (n'oubliez pas de prendre rendez-vous).*
3. *Tous les détails concernant les formules d'assurances peuvent être consultés auprès du secrétariat ou pour celles et ceux qui sont connectés sur le site de la FFRandonnée à l'adresse suivante (ils sont aussi résumés sur la feuille contenant votre carte licence) :*[***https://www2.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/adhesion/ADHESION 2023/2024 GUIDE ASSURANCES A4.pdf***](https://www2.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/adhesion/ADHESION%2020-21%20GUIDE%20ASSURANCES%20A4.pdf)*.*
4. *Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat (tél :06 23 33 98 32).*
5. *Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l’association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat.*
6. *Règlement de la licence par chèque bancaire libellé à l'ordre de La Randonnée Cérétane ou par virement [ IBAN - FR76 1710 6000 0230 0028 5301 536 ] .*